Envoyé en préfecture le 09/01/2024
Reçu en préfecture le 09/01/2024
Publié le
ID : 090-289000028-20231222-2023_149-AR

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Territoire de Belfort 90

ARRÊTÉ N° 2023 - 149
PORTANT LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE AU GRADE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES ET D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 2ème classe

Le Président,

VU

- Le Code Général de la Fonction Publique ;
- Le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale ;
- Le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;
- Le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- L'arrêté n° 2021-62 du 29 juillet 2021 portant Lignes Directrices de Gestion du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort ;
- L'arrêté n°2023-75 du 21 août 2023 portant ouverture d'1 poste à la promotion interne d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

ARRETE

Article 1 : Est inscrit sur liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques au titre de la promotion interne pour l'année 2023 :

NATTER Barbara	Communauté de Communes des Vosges du Sud

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et publié.

Belfort, le 22 décembre 2023

Le Président,

CENTRE DE GESTION CDG90 DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Romuald ROICOMTE